

DVM6515 A - Thèmes choisis en développement international et mondialisation : aide au développement

Professeur Stephen Brown

Automne 2019

PLAN DE COURS

Horaire du cours	Vendredi, 14h30 à 17h20 Pavillon des sciences sociales, salle 8003
Heures de bureau	Mercredi, 13h45 à 15h Pavillon des sciences sociales, bureau 7052
Courriel	brown@uottawa.ca (SVP inclure « DVM6515 » dans l'objet de votre message)
Sur campus virtuel	oui

OBJECTIFS DU COURS

Ce cours cherche à effectuer une analyse critique d'une gamme de questions qui sont au cœur de l'aide au développement. Il examinera les origines, l'évolution et les formes de l'aide, les genres de donateurs impliqués, leurs divers motifs et les débats autour d'initiatives politiques précises et de l'aide en général. Une référence particulière sera faite à l'évolution des politiques d'aide du Canada.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Participation

Ce cours est un séminaire, basé sur l'analyse collective de textes et non sur des cours magistraux. Il est donc essentiel que les étudiantEs fassent toutes les lectures avant d'assister au cours et participent activement. Pour entamer la discussion dans les séminaires, chaque texte sera brièvement « présenté » (et non résumé) par unE

étudiantE désignéE d'avance, qui fera quelques commentaires analytiques ou soulèvera des questions qui encourageront la discussion.

La présence aux séminaires est essentielle pour réussir le cours. La participation est évaluée chaque semaine de la façon suivante : absence = 0 ; présence sans participation = 1 ; participation minimale = 1½ ; participation active jugée selon la *qualité* des interventions = 2, 2½ ou 3 points. Des points seront déduits pour les retards. Les étudiantEs dont la présence est inadéquate recevront comme note « EIN », ce qui équivaut à un échec.

Fiches analytiques

Au cours du trimestre, les étudiantEs devront remettre quatre ou cinq travaux courts (d'environ une page chacun, à simple interligne). L'objectif sera d'*analyser* une des lectures obligatoires à être discutées en classe, c'est-à-dire en faire une réflexion analytique personnelle sur les forces et faiblesses de l'argumentaire et du contenu des textes, leurs conséquences logiques ou leurs relations avec les théories ou les autres textes. Il est impératif de se rappeler que ce travail ne doit pas être un résumé ou une appréciation personnelle.

Quelques suggestions : Si vous signalez des questions que le texte soulève, essayez d'y répondre. Si vous mentionnez des éléments qui n'y sont pas discutés, expliquez leur importance et l'impact qu'ils auraient sur l'argumentaire du texte. Si le texte est brillant à votre avis et vous êtes en accord complet, essayez d'extrapoler, d'appliquer l'argumentaire à d'autres champs, peut-être en discutant de ce qu'il implique pour les politiques publiques.

Ces fiches devront être remises ou envoyées par courriel au professeur avant 24h avant le début du séminaire. Elles ne seront pas acceptées en retard. Il incombe à chaque étudiantE de s'assurer de remettre au moins quatre fiches. La cinquième est optionnelle et, dans ce cas, seulement les quatre meilleures notes seront utilisées pour le calcul de la note finale. Il ne sera pas possible de remettre une fiche sur un texte déjà discuté ou un texte supplémentaire, ni plusieurs fiches sur des textes différents à être discutés lors d'une semaine donnée, ni plus que cinq fiches. Si moins de quatre fiches sont remises, l'étudiantE recevra « EIN » comme note finale (échec/incomplet).

Travail de recherche

Les sujets des travaux de recherche doivent avoir un lien avec l'aide au développement, définie au sens large. Ils peuvent analyser, par exemple, des aspects de l'aide non traités de manière approfondie dans les lectures (par exemple, l'historique de l'aide, l'assistance humanitaire, l'appui à la démocratisation, l'aide multilatérale, le changement climatique, l'efficacité de l'aide ou la sécurisation de l'aide) ou se focaliser sur l'aide d'un donateur spécifique ou d'un destinataire particulier. Les sujets doivent être approuvés en personne par le professeur au plus tard le 27 septembre. Les étudiantEs sont encouragés à choisir un sujet qui contribuera à leur mémoire ou thèse de maîtrise.

Un projet de recherche est à remettre au plus tard le 11 octobre au début du cours. Il doit inclure une ou deux questions de recherche, la ou les hypothèses préliminaires, un cadre analytique et un plan (environ une page à simple interligne), ainsi qu'une

bibliographie préliminaire annotée (commentée) comprenant au moins 12 sources « scientifiques », dont un minimum de six articles de revues scientifiques.

Un travail de recherche d'environ 20 pages (dactylographiées à double interligne, sans compter les notes de renvoi ou la bibliographie) devra être remis au plus tard le 12 décembre à 16h30. Le travail final devra compter au moins 18 sources « scientifiques », dont un minimum de huit articles.

À noter que les lectures obligatoires peuvent être utilisées comme source, mais elles ne comptent pas dans le calcul du nombre de références, ni les articles de « revues prédatrices », et qu'on n'inclut pas de sources non citées dans une bibliographie.

Présentations orales

Les étudiantEs devront faire une très courte présentation orale sur leur travail de fin de session, suivie d'environ 15 minutes de questions et de discussion, lors des deux derniers cours. Ils devront faire circuler au moins 48 heures à l'avance un document de 2 à 4 pages qui spécifie la question de recherche, l'argumentaire provisoire, le cadre analytique et tout autre renseignement qui aidera à susciter des commentaires utiles. (Les modalités pourront être modifiées selon le nombre d'inscriptions.)

Pondération

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Projet de recherche	10 %	11 octobre
Présentation orale et document	5 %	Document : 20 ou 27 nov. Présentation : 22 ou 29 nov.
Travail de recherche	35 %	12 décembre
Fiches analytiques (4 ou 5)	30 %	Au courant du trimestre
Participation	20 %	Au courant du trimestre

Ceux et celles dont l'assistance est jugée insuffisante ou qui d'une façon ou d'une autre ne répondent pas à toutes les exigences du cours recevront comme note finale « EIN ».

Remise des travaux

Tout travail qui n'est pas soumis par courriel ou remis directement au professeur devra être remis au secrétariat de l'École d'études politiques (FSS 7005). Les travaux remis après 16h30 seront considérés comme étant remis le prochain jour ouvrable. Si le secrétariat est fermé, les travaux peuvent être mis dans la boîte aux lettres de l'École. Ils seront timbrés avec la date de réouverture du secrétariat et cela comptera comme date de remise.

Les travaux et plans de recherche remis en retard seront pénalisés à titre de 5 % par jour. Ils ne seront pas acceptés plus de sept jours après la date de remise. Dans un tel cas, l'étudiantE recevra comme note finale « EIN », c'est-à-dire, échouera le cours. Une exception sera faite si une prolongation est accordée *au moins une semaine en avance* par le professeur ou en cas de maladie ou d'urgence imprévue, si elle est appuyée de documentation officielle pertinente (par exemple, certificat médical, de décès, rapport de police). La Faculté se réserve le droit d'accepter ou de refuser la raison avancée s'il ne s'agit pas d'une raison médicale. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture du plan de cours ne sont habituellement pas acceptées. SVP aviser le professeur le plus tôt possible si une fête religieuse ou un événement religieux force votre absence lors d'une évaluation.

THÈMES ET LECTURES

Les étudiantEs pourront télécharger les lectures à partir du Campus virtuel, du site web de la bibliothèque de l'université ou en utilisant les liens fournis ci-dessous.

6 septembre - Introduction

Vidéo (en classe) : « Au-delà de nos frontières » (Gouvernement du Canada, 1993, 22 minutes)

- Jean-Michel Servet, « Aide au développement : six décennies de trop dits et de non dits », *Revue de la régulation*, vol. 7, n° 1 (2010), pp. 1-21.
- Gérard Azoulay, « Les nouvelles formes de l'aide publique au développement et l'éventuel "retour de l'État" dans les pays d'Afrique subsaharienne », *Mondes en développement*, n° 153 (2011), pp. 57-70.

Recommandés (ne seront pas discutés en classe, ne pas écrire de fiche analytique)

- Brown, Stephen. « National Development Agencies and Bilateral Aid », in Paul A. Haslam, Jessica Schafer et Pierre Beaudet (dir.). *Introduction to International Development: Approaches, Actors, and Issues*, 3e éd. (Oxford, Oxford University Press, 2017), pp. 141-160.
- Pacquement, François. « L'aide au développement à la veille de 2015 : évolutions stylisées d'une politique publique aux multiples facettes », *Quaderni*, n° 87, 2015, pp. 19-36.

13 septembre - Motifs

- Hans Morgenthau, « A Political Theory of Foreign Aid », *American Political Science Review*, vol. 56, n° 2 (1962), pp. 301-309.
- Ali Arbia et Gilles Carbonnier, « Human nature and development aid: IR and the biology of altruism », *Journal of International Relations and Development*, vol. 19, n° 3 (2016), pp. 312-332.
- Ilan Kapoor, « Foreign Aid as G(r)ift », in *The Postcolonial Politics of Development* (Londres et New York, Routledge, 2008), pp. 76-94.

- A. Maurits van der Veen « The goals of foreign aid », in *Ideas, Interests and Foreign Aid* (New York: Cambridge University Press, 2011), pp. 9-13. Ne pas écrire de fiche analytique sur cette lecture.

20 septembre - Éthique et droits humains

- David Sogge, « Donors helping themselves », in B. Mak Arvin et Byron Lew (dir.), *Handbook on the Economics of Foreign Aid* (Cheltenham, UK et Northampton, MA, Edward Elgar, 2015), pp. 280-304.
- John D. Cameron, « Revisiting the Ethical Foundations of Aid and Development Policy from a Cosmopolitan Perspective », in Stephen Brown, Molly den Heyer et David R. Black (dir.), *Rethinking Canadian Aid*, 2^e édition (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2016), pp. 55-69.
- Benoît Décary-Secours, « L'approche fondée sur les droits en développement : généalogie et état de la question », *Revue canadienne d'études du développement*, vol. 38, n° 2 (2017), pp. 184-198.
- Thomas Pogge, « Are We Violating the Human Rights of the World's Poor? », in Helmut P. Gaisbauer, Gottfried Schweiger et Clemens Sedmak (dir.), *Ethical Issues in Poverty Alleviation* (Cham, Suisse, Springer, 2015), pp. 17-42.

27 septembre - Réduction de la pauvreté (date limite pour l'approbation des sujets de recherche)

- Alain Girard et Bernard Schéou, « Quelle pauvreté réduire ? Le problème de la réduction utilitariste de la richesse », *Études caribéennes*, n°s 24-25, 2013, pp. 1-14.
- Owen Barder, « What Is Poverty Reduction? » (Washington, DC, Center for Global Development, 2009), 24 pp. Disponible à www.cgdev.org/sites/default/files/1421599_file_Barder_Poverty_Reduction.pdf.
- Saleem Zahabia et John A. Donaldson, « Pathways to poverty reduction », *Development Policy Review*, vol. 34, n° 5 (2016), pp. 671-690.
- Jason Hickel, « The true extent of global poverty and hunger: questioning the good news narrative of the Millennium Development Goals », *Third World Quarterly*, vol. 37, n° 5 (2016), pp. 749-767.

4 octobre - Aide canadienne I

- Gouvernement du Canada, *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*, 2008, disponible à <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/O-2.8/TexteCompleet.html>. Ne pas écrire de fiche analytique sur ce texte.
- François Audet et Olga Navarro-Flores, « Virage dans la gestion de l'aide canadienne publique au développement : tensions et dynamiques d'une nouvelle idéologie », *Politique étrangère du Canada*, vol. 20, n° 1 (2014), pp. 61-72.
- Molly den Heyer, « Untangling Canadian Aid Policy: International Agreements, CIDA's Policies and Micro-policy Negotiations in Tanzania », in Stephen Brown (dir.), *Struggling*

for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid (Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2012), pp. 186-216.

- Elizabeth Blackwood et Veronika Stewart, « CIDA and the Mining Sector: Extractive Industries as an Overseas Development Strategy » in Stephen Brown (dir.), *Struggling for Effectiveness: CIDA and Canadian Foreign Aid* (Montreal et Kingston: McGill-Queen's University Press, 2012), pp. 217-245.

Recommandés (ne seront pas discutés en classe, ne pas écrire de fiche analytique)

- Ian Smillie, « Foreign Aid and Canadian Purpose: Influence and Policy in Canada's International Development Assistance », in Robert Bothwell et Jean Daudelin (dir.), *Canada Among Nations 2008: 100 Years of Canadian Foreign Policy* (Montreal, Kingston, London et Ithaca, McGill-Queen's University Press, 2009), pp. 183-208.
- Hunter McGill, « Canada's Aid Program since 1945 », in Mahmoud Masaeli et Lauchlan T. Munro (dir.), *Canada and the Challenges of International Development and Globalization* (Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa), 2018, pp. 69-87.

11 octobre - Aide canadienne II - questions de genre (remise des projets de recherche)

Vidéo (en classe) : « La Politique d'aide internationale féministe du Canada » (Gouvernement du Canada, 2017, 2 minutes), https://youtu.be/YDZOvk_HaSc

- Julia Keast, « Missed Opportunity: A Discursive Analysis of Canada's Commitments to Maternal Health under the Muskoka Initiative », in Rebecca Tiessen et Stephen Baranyi (dir.), *Omissions and Obligations: Canada's Ambiguous Actions on Gender Equality* (Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2017), pp. 49-67.
- Paula Butler, « Gold 'n' Girls : Why Canada Weds Gender Equality with Mining Capitalism in Burkina Faso », in Rebecca Tiessen et Stephen Baranyi (dir.), *Omissions and Obligations: Canada's Ambiguous Actions on Gender Equality* (Montreal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 2017), pp. 141-164.
- Gouvernement du Canada, « Politique d'aide internationale féministe du Canada », Ottawa, Affaires mondiales Canada, 2017, 78 pp.

18 octobre - Semaine de lecture (pas de cours)

25 octobre -Le secteur privé et le financement du développement

- David Black et Ben O'Bright, « International development and the private sector: The ambiguities of "partnership" », *International Journal*, vol. 71, n° 1 (2016), pp. 144-166.
- Oxfam, « Private-Finance Blending for Development: Risks and opportunities », Briefing Paper, 2017, 19 pp.
- Nora Binet, « Le rôle des entreprises et des fondations privées dans la gouvernance mondiale agricole et alimentaire », *Mondes en développement*, n° 165, 2014, pp. 23-36.
- Carol Thompson, « Philanthrocapitalism: rendering the public domain obsolete? », *Third World Quarterly*, vol. 39, n° 1 (2018), pp. 51-67.

1^{er} novembre - Nouveaux bailleurs et coopération Sud-Sud

- Sophie Wintgens, « La coopération Sud-Sud : le cas de la Chine en Afrique et en Amérique latine », in Arnaud Zacharie (dir.), *La nouvelle géographie du développement* (Bruxelles, Éditions Le Bord de l'Eau, 2016), pp. 157-173.
- Emma Mawdsley, « South-South Cooperation 3.0? Managing the consequences of success in the decade ahead », *Oxford Development Studies*, vol. 47, n° 3 (2019), pp. 259-274.
- Behrooz Morvaridi et Caroline Hughes. « South-South Cooperation and Neoliberal Hegemony in a Post-aid World », *Development and Change*, vol. 49, n° 3 (2018), pp. 867-892.
- Thomas McNamara, « Do the Chinese Bring *Chitukuko*? Rural Malawian Understandings of Chinese Development », *Journal of International Development*, vol. 29, n° 8 (2017), pp. 1149-1165.

8 novembre - ONG et dynamiques locales

Jetez un coup d'œil sur le site web de Kiva.org avant le séminaire. Nous regarderons en classe le TED Talk de la cofondatrice Jennifer Jackley (2010, 18 minutes), https://www.ted.com/talks/jessica_jackley_poverty_money_and_love.

- Thomas Richard Davies, « La transformation des ONG internationales et leurs effets sur l'aide au développement », *Revue internationale de politique de développement*, vol. 3, 2012, pp. 63-75.
- Albert A. Arhin, Emmanuel Kumi et Mohammed-Anwar Sadat Adam, « Facing the Bullet? Non-Governmental Organisations' (NGOs') Responses to the Changing Aid Landscape in Ghana », *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, vol. 29, n° 2 (2018), pp 348-360.
- Rebecca Clouser, « Reality and rumour: the grey areas of international development in Guatemala », *Third World Quarterly*, vol. 39, n° 4 (2018), pp. 769-785.

15 novembre - Réflexions finales et le futur de l'aide

- Jean-Michel Severino et Olivier Ray, « La fin de l'aide publique au développement : mort et renaissance d'une politique publique globale », *Revue d'économie du développement*, vol. 19 (2011), pp. 5-44.
- Rory Horner et David Hulme, « From International to Global Development: New Geographies of 21st Century Development », *Development and Change*, vol. 50, n° 2 (2019), pp. 347-378.
- Emma Mawdsley, « The "Southernisation" of development? », *Asia Pacific Viewpoint*, vol. 59, n° 2 (2018), pp. 173-185.

22 novembre - Présentations

Matériel distribué à l'avance par les présentateurs/trices.

29 novembre - Présentations

Matériel distribué à l'avance par les présentateurs/trices.

L'Université d'Ottawa ne tolère aucune forme de violence à caractère sexuel. La violence sexuelle désigne tout acte de nature sexuelle commis sans consentement tel que le viol, le harcèlement sexuel ou les cyberagressions. Autant l'Université que les associations d'employées et d'employés, ainsi que d'étudiantes et d'étudiants offrent toute une gamme de ressources et de services donnant accès aux membres de notre communauté à des informations et à du soutien confidentiels, ainsi qu'aux procédures pour signaler un incident ou porter plainte. Pour tout renseignement, visitez le site web <http://www.uOttawa.ca/violence-sexuelle-soutien-et-prevention/>

Des ressources pour vous

CENTRE DE MENTORAT DE LA FACULTÉ – <http://sciencessociales.uottawa.ca/mentorat/>

Le centre de mentorat de la Faculté des sciences sociales a comme objectif de prêter main-forte tant au point de vue scolaire que personnel aux étudiantes et étudiants de tous les programmes d'études de la Faculté, peu importe où ils en sont dans leurs programmes d'études.

Les raisons pour rencontrer un mentor sont diverses : échanger avec un étudiant qui en est à sa 3e ou 4e année d'études, avoir plus d'informations sur les programmes et services offerts à l'Université d'Ottawa, ou tout simplement améliorer ses méthodes d'étude (gestion du temps, prise de notes, préparation aux examens, etc.).

Le centre de mentorat est un lieu d'échanges sur les méthodes d'études et la vie à l'université. Et les mentors sont des étudiantes et étudiants d'expérience, formés pour répondre adéquatement à vos questions.

CENTRE D'AIDE À LA RÉDACTION DES TRAVAUX UNIVERSITAIRE – <http://sass.uottawa.ca/fr/redaction>

Au **CARTU**, vous apprendrez à comprendre et corriger vos erreurs et à bien rédiger de façon autonome. En travaillant avec nos conseillers en rédaction, vous pourrez acquérir les compétences dont vous avez besoin pour maîtriser la langue écrite de votre choix, améliorer votre réflexion critique, développer vos habiletés d'argumentation, connaître tout ce qu'il faut savoir sur la rédaction universitaire.

SERVICE DE COUNSELLING – <http://sass.uottawa.ca/fr/personnel>

Le Service de counselling et de développement personnel peut vous rendre service de plusieurs façons. Nous offrons les types de counselling suivants :

- counselling personnel
- counselling de carrière
- counselling en méthodes d'étude

BUREAU DES DROITS DE LA PERSONNE – <https://www.uottawa.ca/respect/fr>

Mandat :

Assurer le leadership dans la création, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques, des procédures et des pratiques en matière de diversité, d'inclusion, d'équité, d'accessibilité et de prévention du harcèlement et de la discrimination.

Coordonnées :

1, rue Stewart (rez-de-chaussée, pièce 121) – Tél. : 613-562-5222 / Courriel : respect@uOttawa.ca

SERVICE D'ACCÈS – <http://sass.uottawa.ca/fr/acces>

L'Université d'Ottawa a toujours tenté de répondre aux besoins des personnes ayant des troubles d'apprentissages ou toute autre limitation fonctionnelle permanente ou temporaire : surdité, handicap visuel, problèmes de santé physique prolongée, problème de santé mentale. Le Service d'accès et la communauté universitaire travaillent en collaboration pour vous offrir l'occasion de développer et de maintenir votre autonomie ainsi que de réaliser votre plein potentiel tout au long

de vos études universitaires. Un grand choix de services et de ressources vous sont offerts avec expertise, professionnalisme et confidentialité.

Si votre participation à la vie universitaire est compromise et que des mesures adaptées s'imposent (adaptation physique, mesures adaptées pour les examens, stratégies d'apprentissage, etc.), vous devez alors faire connaître votre situation au service d'accès le plus tôt possible :

- en personne au centre universitaire, bureau 339
- en ligne à <http://sass.uottawa.ca/fr/access/registration>
- par téléphone au 613-562-5976

Dates limites pour les demandes de mesures adaptées pour les examens :

- **Examens de mi-session, tests, examens différés** : 7 jours ouvrables avant la date de l'examen, du test ou de toute autre évaluation écrite (excluant le jour de l'examen).
- **Examens finals** :
 - 15 novembre pour la session d'automne
 - 15 mars pour la session d'hiver
 - 7 jours ouvrables avant la date de l'examen pour la session printemps/été (excluant le jour de l'examen)

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE – <http://sass.uottawa.ca/fr/carrieres>

Le centre de développement de carrière vous offre une variété de services et de ressources en développement de carrière qui vous permettent de reconnaître et de mettre en valeur les compétences dont vous aurez besoin pour votre transition sur le marché du travail.

CENTRE DE RESSOURCES POUR ÉTUDIANTS –

<http://www.viecommunautaire.uottawa.ca/fr/ressources.php>

Les centres de ressources pour étudiants ont comme objectifs de répondre à une foule de besoins variés. Consultez la liste des centres.

Attention à la fraude scolaire !

La fraude scolaire est un acte commis par une étudiante ou un étudiant et qui peut fausser l'évaluation scolaire (c'est-à-dire les travaux, tests, examens, etc.). Elle n'est pas tolérée par l'Université. Toute personne trouvée coupable de fraude est passible de sanctions sévères.

Voici quelques exemples de fraude scolaire :

- Plagier ou tricher de quelque façon que ce soit ;
- Présenter des données de recherche qui ont été falsifiées ;
- Remettre un travail dont vous n'êtes pas, en tout ou en partie, l'auteur ;
- Présenter, sans autorisation écrite des professeurs concernés, le même travail dans plus d'un cours.

Ces dernières années, le perfectionnement d'Internet a fortement facilité la découverte des cas de plagiat. Les outils mis à la disposition de vos professeures et professeurs permettent, à l'aide de quelques mots seulement, de retracer sur le web l'origine exacte d'un texte.

Pour plus d'information sur la fraude et les moyens de l'éviter, vous pouvez consulter la page web de la faculté offrant des conseils pour vos études et la rédaction de travaux universitaires à cette adresse : <http://sciencessociales.uottawa.ca/etudiants/premier-cycle/guide-redaction>

Vous pouvez également consulter la page web de la faculté recensant les documents d'information sur l'intégrité et le plagiat dans les travaux universitaires à cette adresse : <http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/accueil.php>.

Vous pouvez également vous référer au guide étudiant sur l'intégrité : <http://web5.uottawa.ca/mcs-smc/integritedanslesetudes/documents/2011/integrite-dans-les-etudes-guide-de-l-etudiant.pdf>

La personne qui a commis ou tenté de commettre une fraude scolaire ou qui en a été complice sera pénalisée. Voici quelques exemples de sanctions pouvant être imposées :

- recevoir la note « F » pour le travail ou le cours en cause ;
- l'ajout d'une exigence supplémentaire (de 3 à 30 crédits) au programme d'études ;
- la suspension ou l'expulsion de la Faculté.

Vous pouvez vous référer au règlement à l'adresse suivante : <http://www.uottawa.ca/gouvernance/reglements-scolaires.html#r72>